

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 Février 2020

REAMENAGEMENT DU PARCOURS PERMANENT DE LA MAISON DES TRADITIONS

Une présentation du travail réalisé jusqu'à ce jour par la muséographe et le scénographe est faite à laquelle la responsable de la structure, Carole Foucault, était conviée.

Ce nouveau parcours va entraîner d'importantes modifications dans la présentation actuelle de la collection qui est en cours d'inventaire.

Ceci va nécessiter un travail conséquent de recherches, et à partir d'avril, d'enlever des pièces de la collection et d'en sélectionner certaines pour présentation au public du nouveau parcours à Pâques 2021.

De ce fait, le site ne sera pas ouvert pour la saison 2020.

Seules des animations ponctuelles, comme les années précédentes, vont être proposées, à savoir :

- 29 Mai : animation par le groupe paysage autour du jardin
- 16 Juillet : Spectacle de la compagnie « Oreilles à plumes » avec une déambulation dans le bourg financé par le Conseil Départemental et le Conseil Régional dans le cadre de l'opération « Musique et Théâtre au Pays »
- 24 Juillet et 7 Août : Animations « au fil de la laine » et « la maison fait son beurre »
- 16 Août : Promenade autour du village
- 18 Octobre : Spectacle de la compagnie Barda « le retour du printemps » proposé à l'école de Le Magny et financé par la Région Centre dans le cadre du PACT « Projets Artistiques et Culturels du Territoire »

INFORMATIONS DIVERSES

Un acquéreur s'est fait connaître pour le bâtiment « ancienne poste/boulangerie » au prix de 40 000 € tel qu'arrêté précédemment. Les démarches sont en cours.

Suite à la projection débat du 7 février et à la précédente réunion de conseil, il est décidé à la majorité, d'apposer une plaque dans notre commune rappelant l'affaire « Mis et Thiennot » afin de dénoncer le fait que tout aveu obtenu sous la torture doit entraîner automatiquement la révision d'un procès.

Il est également décidé de dédier un espace à la mémoire de Rémy Pirot, Maire de notre commune de 1977 à 2008. Après discussion, la place du XXIème siècle deviendra la place « Rémy Pirot ».